



RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

DIRECTION REGIONALE ET INTERDEPARTEMENTALE
DE L'HEBERGEMENT ET DU LOGEMENT

Subdélégation de signature

N° Spécial

17 mars 2016

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DRIHL du 17 mars 2016

Subdélégation de signature

SOMMAIRE

Décision	Date	DIRECTION REGIONALE ET INTERDEPARTEMENTALE DE L'HEBERGEMENT ET DU LOGEMENT	Page
DRIHL/SHRU/ ANAH n° 2015-59	02.12.2015	Décision de subdélégation de signature à un ou plusieurs de ses collaborateurs.	3

**DIRECTION REGIONALE ET INTERDEPARTEMENTALE DE
L'HEBERGEMENT ET DU LOGEMENT**

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

**DECISION DRIHL/SHRU/ANAH n° 2015-59.. du 02 décembre 2015 de subdélégation
de signature à un ou plusieurs de ses collaborateurs**

Vu les articles L 321-1, R321-4 et R321-8, R321-12 et suivants du code de la construction et de l'habitation,

Vu l'article 17-B du règlement général de l'Agence nationale de l'habitat,

Madame DEWAS-TASSEAU Psylvia déléguée adjointe de l'Anah dans le département des Hauts-de-Seine, en vertu de la décision du 1^{er} décembre 2015

DECIDE :

Article 1^{er} :

Dans le département des Hauts-de-Seine, madame KELES Havva chef du bureau d'intervention sur l'habitat privé (BIHP), madame REYNAUD Christelle, adjointe au chef du bureau d'intervention sur l'habitat privé, monsieur BARBET Jérôme, madame CALEDONIEN Adeline, madame KAVVADIAS Olga, et monsieur VIVIES Kevin, chargés d'opérations de à la délégation locale l'ANAH au sein du BIHP des Hauts-de-Seine à la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement, sont désignés pour contrôler sur place tout élément lié à une demande de subvention ou de conventionnement de logements.

Article 2 :

La présente décision fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la préfecture

Fait à Nanterre, le 02 décembre 2015

La déléguée adjointe de l'Agence
dans le département des Hauts-de-Seine

Madame Psylvia DEWAS-TASSEAU

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction des Affaires Juridiques et de l'Administration Locale
Cellule CRD – DA - RAA

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr>

Directeur de la publication :

Thierry BONNIER

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : **01.40.97.20.00** Télécopie **01.40.97.25.21.21**

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr>